

Communiqué de presse du 27 août 2020

La FSEC dit OUI à la révision de la loi sur la chasse: les chèvres ont aussi droit à une protection

L'assemblée des délégués de la Fédération suisse d'élevage caprin (FSEC) s'est clairement prononcée en faveur d'un OUI à la révision de la loi sur la chasse. Le 27 septembre 2020, l'électorat suisse décidera sur la révision de la loi sur la chasse. Le résultat de ce vote est d'une grande importance pour l'élevage caprin. Le nombre de loups en Suisse augmente régulièrement et avec lui les rapports concernant des attaques de loups contre les chèvres. Si le projet de loi est accepté, il y aura une base légale qui permettra de réguler plus rapidement les loups auteurs d'attaques et de réduire le risque de dommages aux chèvres. L'objectif des interventions de régulation est d'augmenter la sécurité des animaux de rente, des paysages cultivés et des personnes. La loi révisée renforce également la protection des espèces, la biodiversité et la protection des animaux.

La population de loups en Suisse ne cesse d'augmenter. Aujourd'hui, on compte 10 meutes qui représentent un total de plus de 80 loups. Lorsque la loi sur la chasse de 1986 est entrée en vigueur, il n'y avait pas encore de loups dans notre pays. En 2018, 591 animaux de rente ont été tués. L'élevage caprin suisse souffre aussi de l'augmentation de la population de loups.

Mise en danger de la diversité raciale suisse et charge émotionnelle pour les éleveurs

La loi sur la chasse révisée donnera aux cantons la possibilité de réguler plus rapidement les loups. Comme le dit Stefan Geissmann, président de la FSEC, il reçoit tous les deux jours des rapports d'attaques de moutons, de chèvres ou de veaux par des loups, et ce uniquement dans le canton des Grisons. Pour lui, ce sont des conditions intolérables: «Ce ne sont pas seulement les pertes d'animaux en elles-mêmes qui sont insupportables. Il y a aussi d'importants coûts et contraintes avant et après les attaques de loups. Enfin et surtout, ces attaques sont aussi très difficiles à gérer du point de vue émotionnel». Les éleveurs de chèvres sont fiers de leurs animaux pour lesquels ils s'impliquent avec beaucoup de passion. Les loups peuvent provoquer d'horribles bains de sang. Ils ne tuent pas seulement une chèvre, ils tuent autant qu'ils le peuvent et laissent traîner les animaux sur place sans les manger. L'augmentation de la population de loups et les tueries dont ils sont responsables constituent également une menace croissante pour les populations déjà peu nombreuses de races de chèvres suisses établies de longue date telles que la Nera Verzasca. Au Tessin, l'élevage traditionnel de chèvres, sur pâture en libre accès, devient de plus en plus impossible en raison de la hausse des populations de grands prédateurs. De nombreux éleveurs abandonnent. Dans les zones où il n'y a plus de pâturage à cause des loups, les paysages deviennent de plus en plus touffus. Cela a également des effets négatifs sur le tourisme et la colonisation des milieux ruraux.

Une loi progressiste

Dans l'ensemble, la révision de la loi augmentera la sécurité des animaux, des paysages et des personnes. La loi sur la chasse révisée renforcera la protection des espèces, la biodiversité et la protection animale (seule trois des espèces protégées pourront encore être régulées – dont entre autres le loup, au lieu de 300). De plus, elle créera des règles claires pour les interventions officielles. Cette loi progressiste sur la chasse mérite un OUI très net, le 27 septembre.

(3'497 frappes, espaces compris)

Autres informations, voir aussi www.ja-jagdgesetz.ch

Annexes:

- Message vidéo «Oui à la loi sur la chasse» de Nino Bärtsch, jeune éleveur et détenteur de chèvres Grisonne à raies, une race menacée, Seewis (GR)
- Photos «Elevage caprin suisse: une grande diversité raciale» (sur demande, nous mettons volontiers d'autres photos à votre disposition)

Contact:

Stefan Geissmann, président de la Fédération suisse d'élevage caprin (FSEC)
081 257 60 74, info@szzv.ch

Fédération suisse d'élevage caprin, Schützenstrasse 10, 3052 Zollikofen
031 388 61 11 (matin), info@szzv.ch, www.szzv.ch

27.08.2020 FSEC

O:\Gauh\SZV\Grossraubtiere Wolf\2020\Medienmitteilung\Medienmitteilung_JA_Jagdgesetz_270820_F.docx